

**Nom de famille :**

*(Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)*

**Prénom(s) :**

**Numéro  
Candidat :**

**N° d'inscription :**

**Né(e)  
le :**



*Cadre réservé aux candidats pour le choix du sujet de l'épreuve écrite d'application*

Le candidat a le choix entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

*Choix du candidat Repentir*

**Sciences et technologie** .....

**Histoire, géographie, enseignement moral et civique** .....

**Arts** .....

01337

EST STC 2 - HGM 2 - ART 2

# Epreuve d'application

## Fiche de choix de sujet

Obligatoire

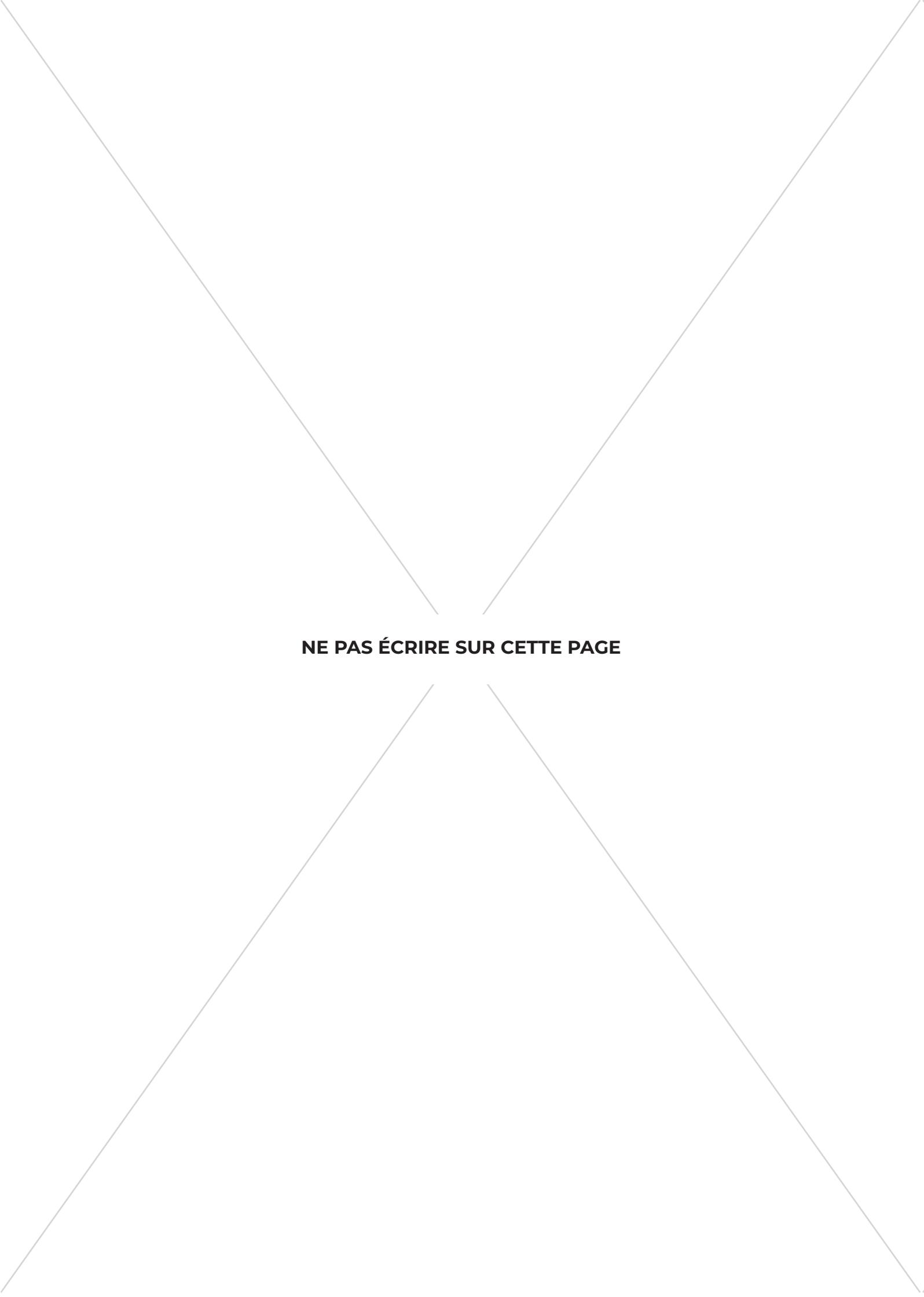
### Mode opératoire

1. Renseigner vos informations d'identité dans les champs prévus à cet effet
2. Cocher la case correspondant au sujet que vous avez choisi
3. Insérer votre copie à l'intérieur de la présente fiche et la remettre au surveillant à l'issue de l'épreuve

A

### Consigne de remplissage

- **Cocher une seule case parmi les trois sujets disponibles.**
- Remplir les cases à cocher avec un stylo bille **NOIR** - Ne pas utiliser de **CORRECTEUR**.
- **Cocher la case :**    → sujet 1 ...   Pour **MODIFIER** votre **choix**, sujet 1 ...    
**Ne pas entourer la case :**    → sujet 2 ...   ne raturez pas, mais indiquez seulement sujet 2 ...    
sujet 3 ...   votre nouveau choix sur la **2ème colonne** → sujet 3 ...
- Remplir soigneusement la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la fiche et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.



**NE PAS ÉCRIRE SUR CETTE PAGE**



**NE PAS ÉCRIRE SUR CETTE PAGE**

**NE PAS ÉCRIRE SUR CETTE PAGE**

**SESSION 2023**

**CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES**

-----  
Concours externe - Concours externe spécial langue régionale - Troisième concours  
Second concours interne - Concours interne spécial langue régionale

Troisième épreuve d'admissibilité

**Épreuve écrite d'application dans le domaine des  
Sciences et technologie**

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

**Durée : 3 heures**

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

**NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.**

**Tournez la page S.V.P**

## **AGIR EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ**

### **Introduction :**

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux<sup>1</sup>. La biodiversité est estimée à 8,7 millions d'espèces sur l'ensemble de la planète, dont seulement 14,1 % (soit 1,23 million) ont été découvertes, décrites et cataloguées par les scientifiques.

Mais cette richesse est menacée. Ainsi, selon l'observatoire national de la biodiversité, sur le territoire français, 18 % des espèces ont disparu depuis 500 ans et 78 % des habitats sont dans un état de conservation défavorable. Les activités humaines sont responsables de cette érosion de la biodiversité.

Engager des actions en faveur de la biodiversité nécessite une bonne connaissance du patrimoine naturel existant.

En s'appuyant sur les programmes d'enseignement des sciences et technologie à l'école primaire, ce sujet propose d'aborder la problématique suivante : « **Comment mieux connaître la biodiversité pour mieux la préserver ?** »

- Les parties et sous parties sont largement indépendantes.
- Le sujet comporte des questions de nature didactique ou pédagogique, repérées par un astérisque (\*).
- Le jury tiendra compte dans la notation de l'épreuve de la maîtrise de la langue française du candidat.
- Le barème des différentes parties est donné à titre indicatif.

### **SOMMAIRE :**

#### **Partie 1 : Améliorer ses connaissances sur la biodiversité /7 Points**

- A. La classification des êtres vivants : outil de base pour une meilleure connaissance de la biodiversité
- B. Une approche écosystémique de l'étude de la biodiversité
- C. Conflits entre êtres humains et grands prédateurs

#### **Partie 2 : Une solution pour répertorier les espèces en limitant l'impact humain : le piège photographique /7 Points**

#### **Partie 3 : Alimenter le piège photographique en énergie électrique /6 Points**

---

<sup>1</sup> Qu'est-ce que la biodiversité ? (<https://www.ofb.gouv.fr>)

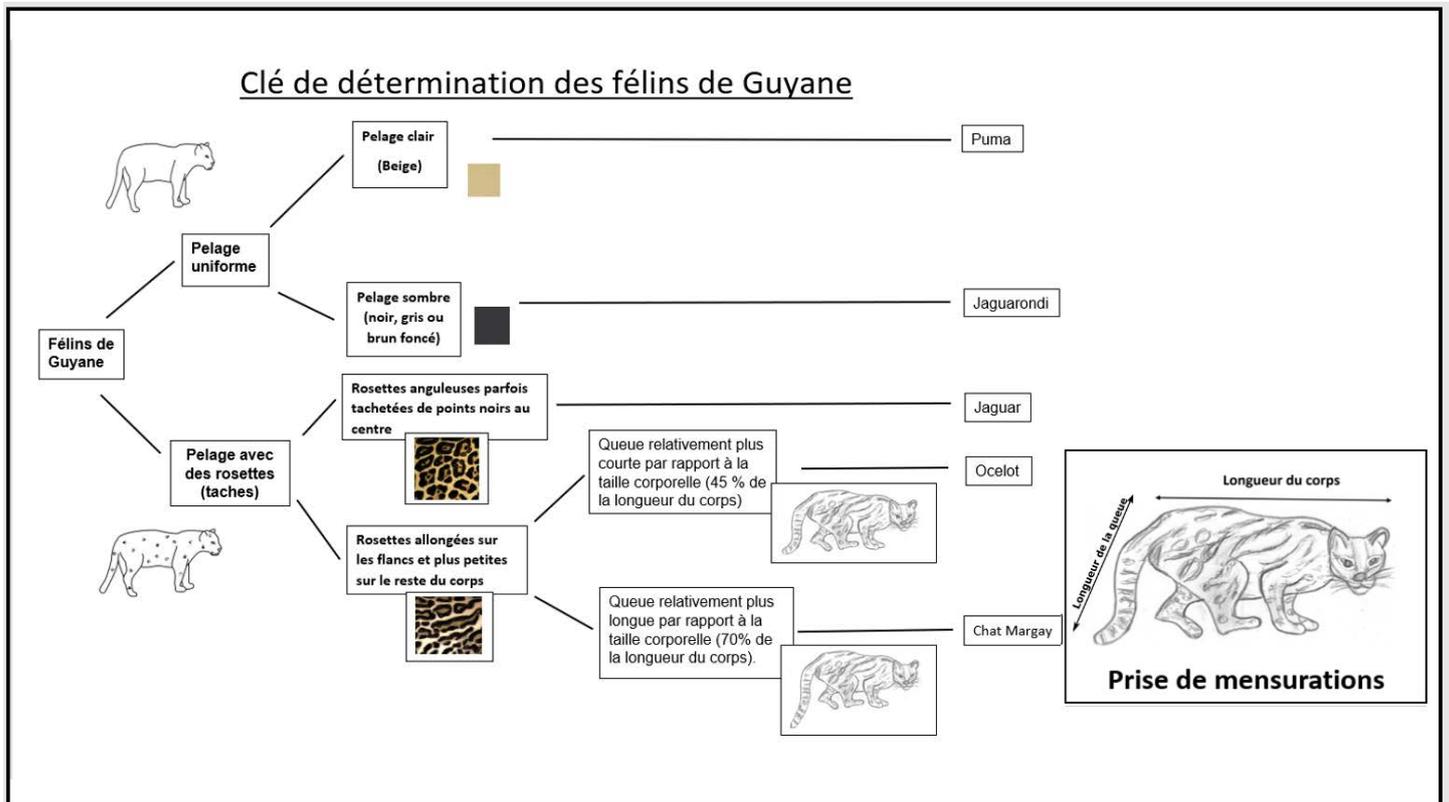
## PARTIE 1. Améliorer ses connaissances sur la biodiversité.

### A. La classification des êtres vivants : outil de base pour connaître la biodiversité

L'amélioration des connaissances sur la biodiversité commence par l'identification des espèces présentes dans l'environnement proche et par l'étude des liens de parenté des espèces entre elles.



Document 1 : cliché d'un animal réalisé par « photo piégeage » en Guyane.  
(Crédit photo : association Kwata)



Document 2 : clé de détermination des félins de Guyane (d'après M. Nugent — académie de Guyane).

#### Question 1\* :

Un élève de CM1, utilisant la clé de détermination **du document 2**, identifie l'animal présent sur le **document 1** comme étant le Chat Margay.

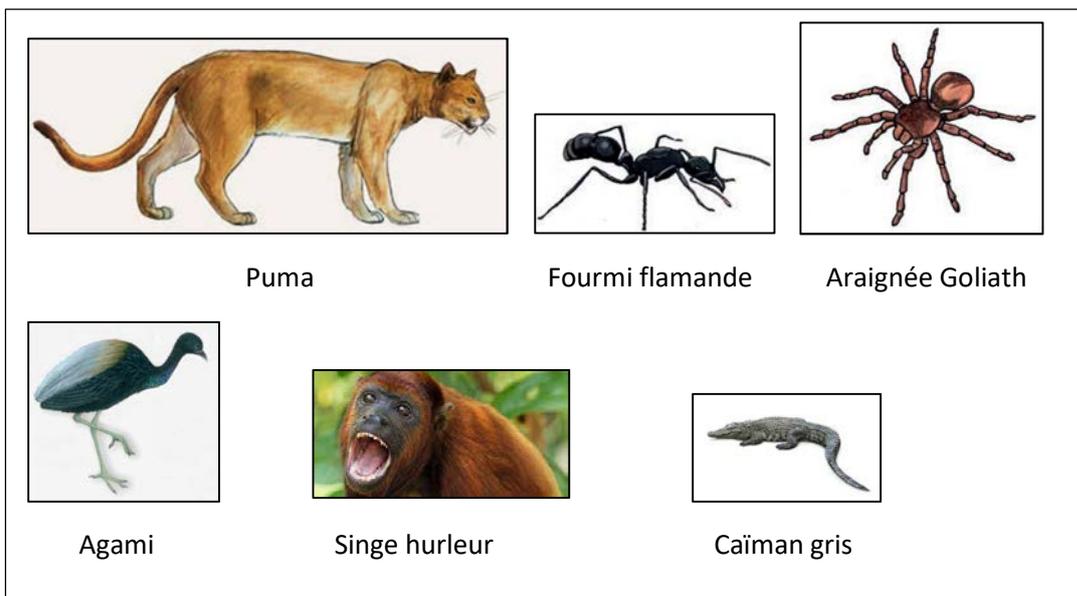
Lister les réussites et les erreurs méthodologiques de cet élève.

#### Question 2\* :

Identifier deux autres erreurs possibles d'utilisation de la clé de détermination que peuvent faire les élèves et préciser les aides à apporter pour y remédier.

Un enseignant de cycle 3 débute une séquence sur la classification des êtres vivants par emboîtement afin d'acquérir les compétences suivantes : « Utiliser différents critères pour classer des êtres vivants » et « Identifier des liens de parenté entre des organismes ».

Dans un premier temps, l'enseignant souhaite s'appuyer sur les conceptions initiales des élèves en leur proposant de classer les animaux présentés dans le **document 3**.



**Document 3** : illustrations d'espèces animales de Guyane (source : OFB Guyane, <https://guyane.ofb.fr/>).

**Question 3\* :**

Justifier un intérêt à recueillir les conceptions initiales des élèves.

**Question 4\* :**

Les groupes d'élèves proposent des classements cohérents et différents (carnivores, herbivores — gentils, méchants — beaux, laids — plumes, poils, ni plumes ni poils...). Dans un cadre scientifique, l'enseignant choisit d'écarter les classements suivants : gentils, méchants et beaux, laids.

Préciser un argument utilisé par l'enseignant auprès des élèves pour justifier ce choix.

Lors d'une activité sur la classification des êtres vivants, un élève de CM2 a complété le tableau suivant en s'appuyant, en partie, sur les photos fournies par le **document 3**. Le tableau présente pour chaque animal une liste d'attributs. Un attribut correspond à un élément qui caractérise l'être vivant et qui est utilisé comme critère de classification par la communauté scientifique.

Attributs Animal	Yeux et bouche	Squelette interne	Squelette externe et pattes articulées	Quatre Membres	Présence de plumes	Présence de poils et de mamelles	Une paire d'antennes	Trois paires de pattes	Quatre paires de pattes
Le puma	X	X		X		X			
La fourmi flamande	X		X				X	X	
L'araignée Goliath	X		X						X
L'agami	X	X			X				
Caïman gris	X	X		X					
Singe hurleur	X	X		X		X			

**Document 4** : tableau d'attributs complété par l'élève de CM2.

**Question 5\* :**

Identifier l'erreur commise par l'élève de CM2 et préciser une aide qui pourrait être apportée pour y remédier.

**Question 6 :**

Construire une classification en groupes emboîtés à partir des données du **document 4** incluant l'ensemble des attributs.

**Question 7 :**

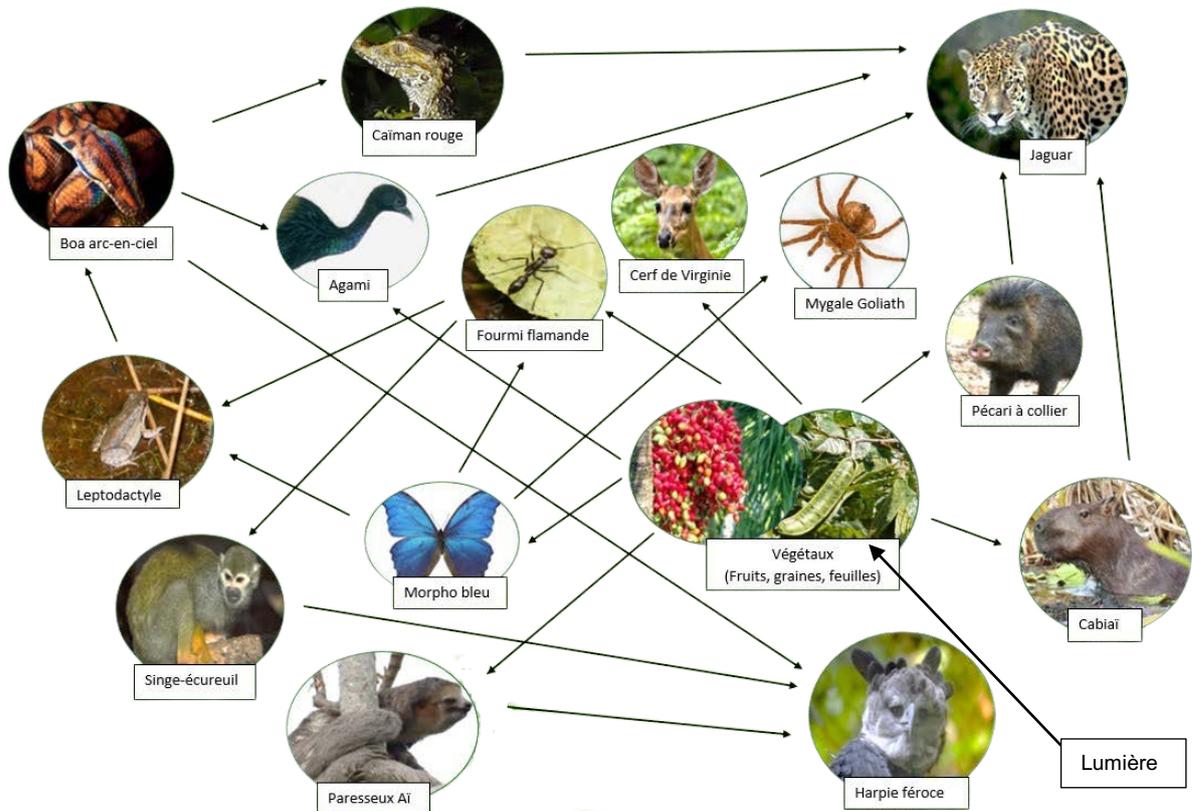
Identifier l'espèce la plus proche du puma entre le caïman gris et l'araignée Goliath. Justifier votre réponse.

**Question 8\* :**

Écrire en quoi les activités proposées dans cette partie permettent de répondre partiellement à la problématique de départ : « Comment mieux connaître la biodiversité pour mieux la préserver ? ».

**B. Une approche écosystémique de l'étude de la biodiversité**

Dans un écosystème, les différentes espèces sont en relation les unes avec les autres, notamment pour leur nutrition comme le montre le réseau trophique ci-dessous (**Document 5**).



**Document 5 :** illustration d'un réseau trophique dans une forêt guyanaise.

Les flèches indiquent la relation trophique de la proie vers le prédateur.

(D'après M. NUGENT, Académie de Guyane, crédits photo H. Breton, Naturaliste Nomade, OFB Guyane, Pixabay.com, Wikipédia)

**Question 9 :**

À la lecture du **document 5**, préciser deux conséquences prévisibles liées à la disparition de la fourmi flamande.

**Question 10 :**

D'après les données du **document 5**, identifier les régimes alimentaires des trois espèces suivantes : la fourmi flamande, le jaguar et le cerf de Virginie.

## C. Conflits entre êtres humains et grands prédateurs

En Guyane, les éleveurs comme les particuliers possédant des animaux domestiques peuvent être victimes des grands prédateurs, principalement le jaguar et plus rarement le puma. Les travaux menés par l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage) ont mis en exergue le peu de connaissances sur les grands félins en Guyane. Compréhension, gestion des conflits et amélioration des connaissances ont donc été menées de front. La frange littorale couvre 8 % du territoire et concentre plus de 95 % de la population humaine guyanaise (ONF Guyane, 2013), à la démographie galopante. L'INSEE prévoit un doublement de la population dans les 25 années à venir. L'ensemble de ce territoire est néanmoins occupé par une faune riche et variée, qui voit son habitat originel modifié. En effet, l'extension des surfaces agricoles et urbaines grignote et fragmente petit à petit l'habitat des espèces animales, alors amenées à partager leur territoire avec les êtres humains. Cette promiscuité peut générer des conflits. Le jaguar et le puma s'attaquent parfois aux animaux domestiques et subissent en retour des représailles. La Cellule technique Guyane de l'ONCFS a initié un projet de recherche pour étudier ces conflits homme-prédateurs. Le projet vise à améliorer les connaissances sur les grands félins de Guyane pour mieux comprendre l'origine des conflits et les facteurs favorables à leur apparition, et à proposer des moyens de prévenir les attaques sur les animaux domestiques.

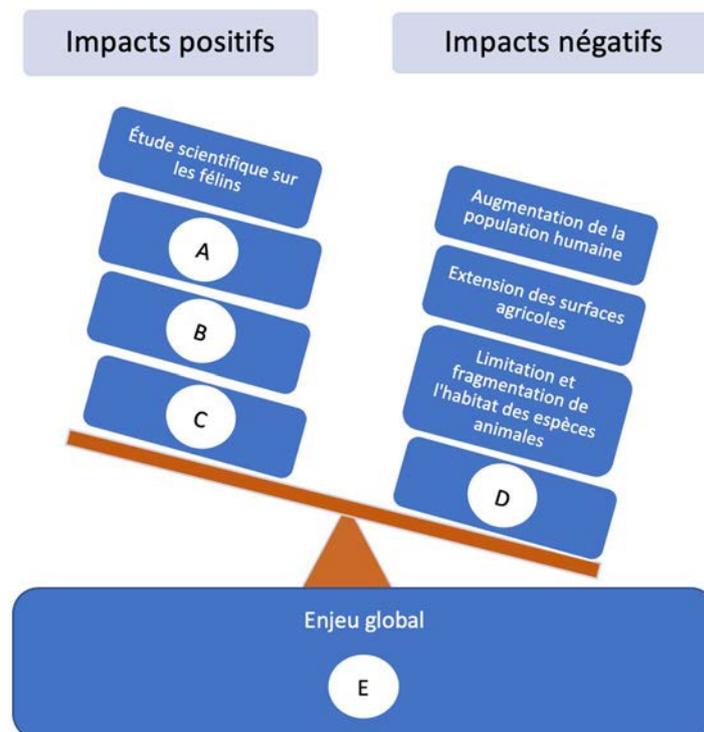
**Document 6** : conflits entre l'être humain et les grands prédateurs.

(Extrait modifié de « Les grands félins en Guyane, entre gestion des conflits et améliorations des connaissances. » de R. BERZINS et M. PETIT, Faune Sauvage)

### Question 11 :

D'après l'article ci-dessus, citer la cause principale de l'accroissement de la cohabitation de certaines espèces animales avec l'être humain.

Le **document 7** ci-dessous représente schématiquement les impacts positifs et négatifs décrits dans le **document 6**, et liés aux actions humaines.



**Document 7** : Représentation schématique des actions humaines illustrant la complexité des enjeux de la gestion de la biodiversité, dans le contexte du conflit être humain / jaguar.

### Question 12 :

À partir des informations contenues dans le **document 6** et de vos connaissances, recopier les lettres A, B, C, D, du **document 7** en indiquant à quoi elles correspondent.

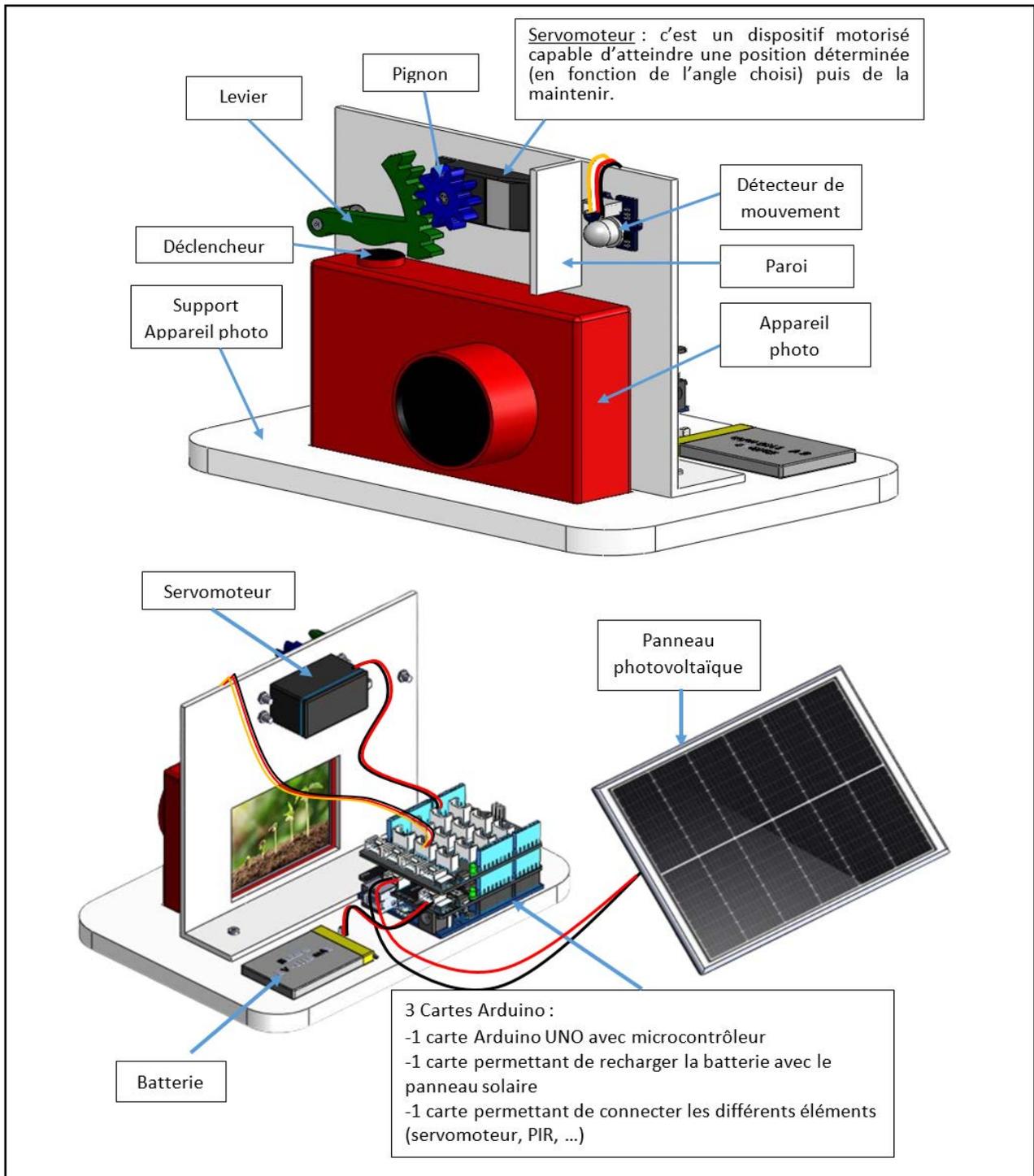
### Question 13 :

Indiquer l'enjeu global représenté par la lettre E.

## PARTIE 2. Une solution pour répertorier les espèces en limitant l'impact humain : le piège photographique

Le déclin de la biodiversité nécessite d'approfondir les connaissances scientifiques afin d'agir efficacement pour mieux la préserver. Toutefois les observations directes d'espèces animales en forêt demeurent compliquées. Le piège photographique constitue une solution à l'étude de la biodiversité. Il permet de capturer des images d'espèces animales sans intervention humaine. Ces images pourront être visualisées et exploitées ensuite.

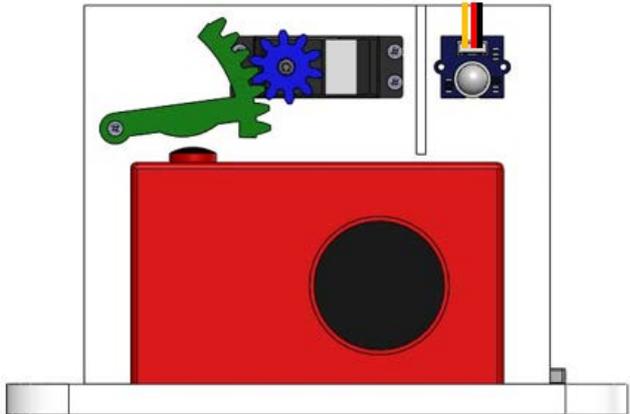
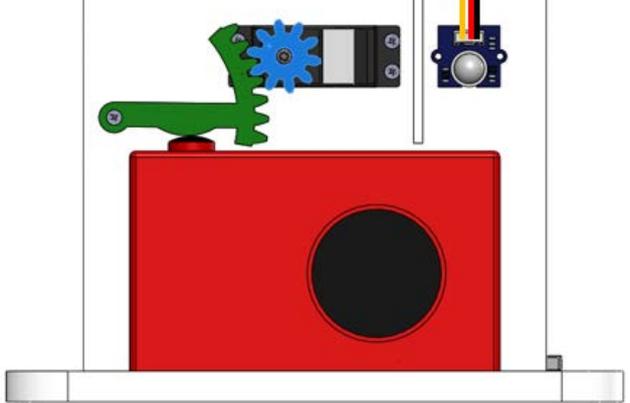
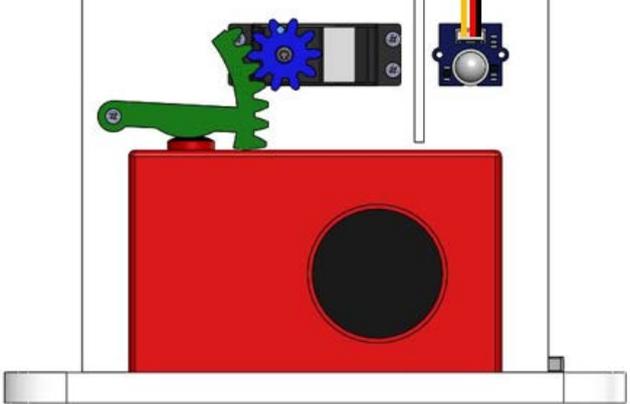
Cette problématique a été intégrée dans le cadre de la liaison école / collège et un prototype de piège photographique a été réalisé pour identifier les différents animaux à proximité des établissements concernés. Il se compose d'un dispositif de déclenchement et d'un appareil photographique numérique. (**Document 8** ci-dessous)



Document 8 : Modélisation légendée du prototype.

Ce piège photographique capture une image dès lors qu'un animal est détecté. Le détecteur de mouvement PIR (Passive InfraRed = Capteur infrarouge passif) signale une présence et transmet l'information à un programme qui envoie l'ordre de déclencher la capture de l'image. Lorsque l'image est prise, elle est stockée dans la carte mémoire de l'appareil photo numérique.

### A. Étude du fonctionnement du déclenchement de la capture d'image

<p><b>Appareil en veille</b> (Position de l'axe du servomoteur : 0°)</p>	
<p><b>Étape 1</b> <b>Sortie de veille et mise au point automatique de la prise de vue.</b> Appui léger sur le déclencheur et maintien pendant 1 seconde (Position de l'axe du servomoteur : 5°)</p>	
<p><b>Étape 2</b> <b>Capture de l'image</b> Second appui sur le déclencheur au maximum pendant 1 seconde. (Position de l'axe du servomoteur : 10°)</p>	

**Document 9** : Les différentes étapes du fonctionnement du prototype.

**Question 14 :**

Indiquer, dans la chaîne d'énergie du dispositif de déclenchement, la fonction assurée par le servomoteur.

**Question 15 :**

Expliquer le rôle de la paroi.

**Question 16 :**

Expliquer le principe de fonctionnement du système mécanique de capture d'image à l'aide des documents 8 et 9.

Une enseignante souhaite aborder la compétence « Décrire un mouvement et identifier les différences entre mouvements circulaire et rectiligne » en exploitant ce prototype de piège photographique dans une séance.

**Question 17\* :**

L'amplitude du mouvement du levier étant faible, proposer une activité pour aider les élèves de CM2 à bien identifier la trajectoire de ce mouvement.

**Question 18\* :**

Proposer une trace écrite (texte, schéma...) obtenue à l'issue de la phase d'institutionnalisation de cette séance dans une classe de CM2.

Voici un extrait du programme de sciences et technologie de cycle 3 (**document 10**) :

Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
<b>Observer et décrire différents types de mouvements</b>	
<p>Décrire un mouvement et identifier les différences entre mouvements circulaire ou rectiligne.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mouvement d'un objet (trajectoire et vitesse : unités et ordres de grandeur).</li> <li>- Exemples de mouvements simples : rectiligne, circulaire.</li> </ul> <p>Élaborer et mettre en œuvre un protocole pour appréhender la notion de mouvement et de mesure de la valeur de la vitesse d'un objet.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mouvements dont la valeur de la vitesse est constante ou variable (accélération, décélération) dans un mouvement rectiligne.</li> </ul>	<p>L'élève part d'une situation où il est acteur en mouvement (courant, faisant du vélo, passager d'un train ou d'un avion), à celles où il n'est qu'observateur immobile (des observations faites dans la cour de récréation ou lors d'une expérimentation en classe, jusqu'à l'observation du ciel : mouvement des planètes et des satellites artificiels à partir de données fournies par des logiciels de simulation).</p>

**Document 10** : Extrait du programme de cycle 3 d'après BOEN N°31 juillet 2020.

**Question 19\* :**

Dans la compétence « Décrire un mouvement et identifier les différences entre mouvements circulaire ou rectiligne », identifier les connaissances associées qui n'ont pas été abordées.

## B. Étude de la programmation du système

Pour rendre le dispositif de déclenchement automatique, l'enseignante a fait compléter un programme aux élèves qui doit prendre la forme suivante (**document 11**) :

À cette fin, les élèves disposent des informations suivantes :

Information délivrée par le détecteur de mouvement	
0	Pas de mouvement détecté
1	Mouvement détecté

	Position de l'axe du servomoteur
Appareil en veille	0°
<b>Étape 1</b> Mise au point automatique de la prise de vue	5°
<b>Étape 2</b> Capture de l'image	10°

Des essais ont permis de programmer la vitesse de rotation du servomoteur à 50 pour un fonctionnement optimal.

**Document 11** : Informations techniques sur le fonctionnement du prototype.

Voici deux programmes complétés par des élèves (**document 12**) :

```

lorsque l'Arduino Uno démarre
  Définir l'angle du servomoteur de la broche D3 à 0 vitesse 50
  pour toujours
    si Lire la valeur logique Détecteur de mouvement sur la broche D8 = 1 alors
      Définir l'angle du servomoteur de la broche D3 à 5 vitesse 50
      attendre 2 secs
      Définir l'angle du servomoteur de la broche D3 à 10 vitesse 50
      attendre 1 secs
      Définir l'angle du servomoteur de la broche D3 à 0 vitesse 50
      attendre 10 secs
    sinon
      Définir l'angle du servomoteur de la broche D3 à 0 vitesse 50
          
```

Programme complété  
par l'élève n°1

```

lorsque l'Arduino Uno démarre
  Définir l'angle du servomoteur de la broche D3 à 0 vitesse 50
  pour toujours
    si Lire la valeur logique Détecteur de mouvement sur la broche D8 = 0 alors
      Définir l'angle du servomoteur de la broche D3 à 5 vitesse 50
      attendre 2 secs
      Définir l'angle du servomoteur de la broche D3 à 10 vitesse 50
      attendre 1 secs
      Définir l'angle du servomoteur de la broche D3 à 0 vitesse 50
      attendre 10 secs
    sinon
      Définir l'angle du servomoteur de la broche D3 à 0 vitesse 50
          
```

Programme complété  
par l'élève n°2

**Document 12** : Exemples de productions d'élèves.

<b>Compétence évaluée : Repérer et comprendre la communication et la gestion de l'information</b> (Notion d'algorithmes et les objets programmables)			
Maitrise insuffisante	Maitrise Fragile	Maitrise Satisfaisante	Très bonne maitrise
La condition est mauvaise et les angles comportent 1 ou 2 erreurs.	La condition est mauvaise ou la condition est juste mais les angles comportent 1 ou 2 erreurs.	La condition et les angles sont corrects mais les durées comportent 1 ou 2 erreurs.	Le programme est parfaitement complété.

**Document 13** : Grille d'évaluation de niveaux de maitrise de compétences.

**Question 20** \* :

À l'aide des **documents 11 à 13**, déterminer le niveau de maitrise des deux élèves sur la compétence évaluée.

**Question 21\*** :

Le prototype a été déposé durant une semaine à proximité de l'établissement. L'enseignante a récupéré la carte mémoire qui contient 200 photographies. L'enseignante souhaite proposer à ses élèves une activité visant à classer les êtres vivants.

Proposer, en huit lignes maximum, une organisation pédagogique permettant d'exploiter ces photographies dans une classe de CM2 en indiquant le travail préparatoire de l'enseignante.

## PARTIE 3. Alimenter le piège photographique en énergie électrique

L'enseignante utilise un système photovoltaïque pour recharger la batterie qui alimente les cartes Arduino. Les données techniques de la carte Arduino Uno imposent une alimentation comprise entre 7 V et 12 V. Pour cela, il dispose d'un lot de dix mini-cellules solaires décrites dans le **document 14** ci-dessous.



Longueur de câble	20.00 cm
Dimension	(L x l x H) 45 x 40 x 2 mm
Hauteur	2 mm
Longueur	45 mm
Largeur	40 mm
Connexion	Câble
Intensité nominale du courant	300 mA
Tension nominale	3 V
Nombre de cellule	1
Masse	8g

**Document 14** : Caractéristiques d'une mini-cellule solaire.

### Question 22 :

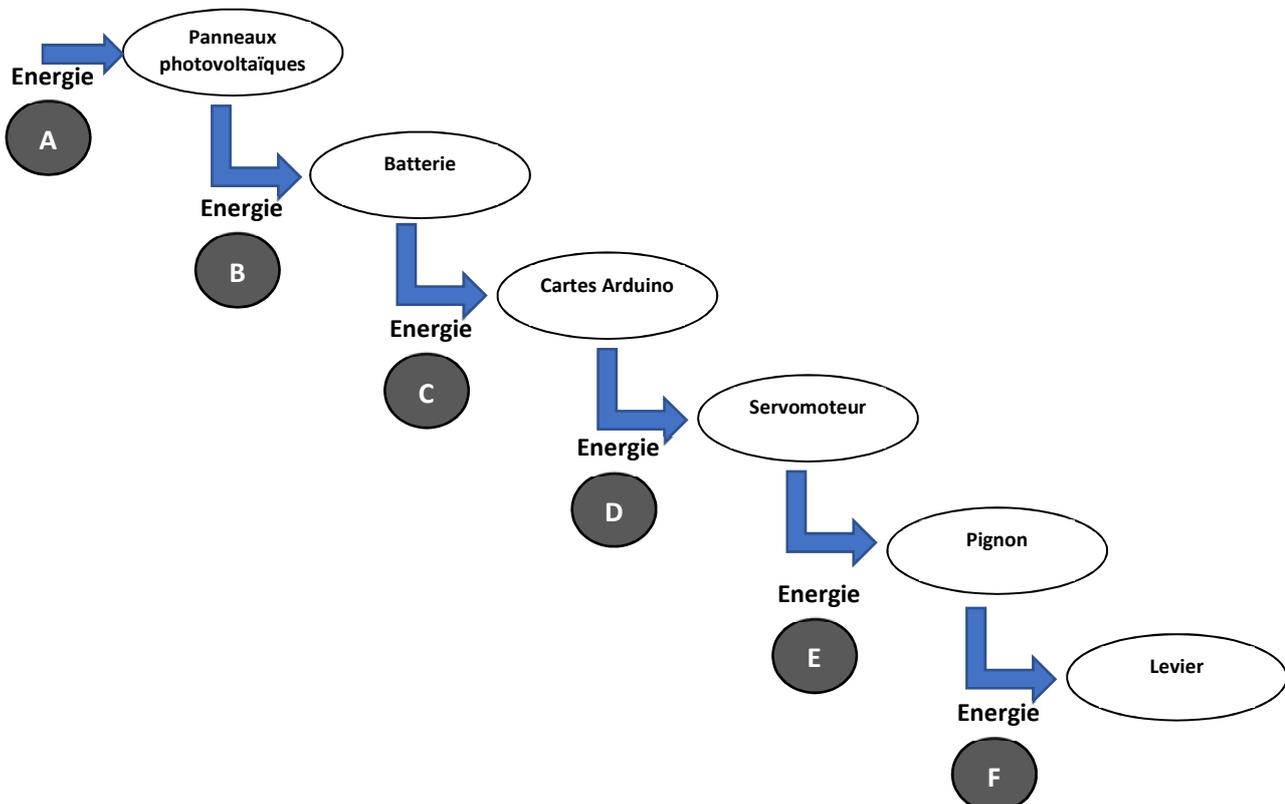
Proposer un dessin du câblage à réaliser pour assurer l'alimentation de la carte Arduino Uno. Justifier votre choix de circuit électrique.

### Question 23 :

Expliquer les conséquences qu'engendrent le dysfonctionnement d'une mini-cellule avec le schéma de câblage proposé à la question précédente.

### Question 24 :

Indiquer la nature des énergies représentées par les lettres dans le **document 15** ci-dessous.



**Document 15** : Schéma simplifié représentant les énergies impliquées dans le fonctionnement du piège photographique.

**Information aux candidats**

Les codes doivent être reportés sur les rubriques figurant en en-tête de chacune des copies que vous remettrez.

**Épreuve écrite d'application dans le domaine des  
Sciences et technologie**

**Externe**

	Concours	Épreuve	Matière
<b>Public</b>	EXT PU	103A	2041
<b>Privé</b>	EXT PR	103A	2041

**Concours Externe - Spécial langue régionale**

	Concours	Épreuve	Matière
<b>Public</b>	EXT LR PU	103A	2041
<b>Privé</b>	EXT LR PR	103A	2041

**Troisième concours**

	Concours	Épreuve	Matière
<b>Public</b>	3ème PU	103A	2041
<b>Privé</b>	3ème PR	103A	2041

**Second concours interne**

	Concours	Épreuve	Matière
<b>Public</b>	2INT PU	103A	2041
<b>Privé</b>	2INT PR	103A	2041

**Concours interne - spécial langue régionale**

	Concours	Épreuve	Matière
<b>Public</b>	2INT LR PU	103A	2041
<b>Privé</b>	2INT LR PR	103A	2041

**SESSION 2023**

---

**CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES**

-----

Concours externe - Concours externe spécial langue régionale - Troisième concours  
Second concours interne - Concours interne spécial langue régionale

Troisième épreuve d'admissibilité

**Épreuve écrite d'application dans le domaine  
Histoire, géographie, enseignement moral et civique**

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat

**Durée : 3 heures**

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

**NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.**

### **Composante histoire (12 points)**

1. Dans le cadre du thème 3 du programme d'histoire de CM2, vous choisissez d'aborder le régime de Vichy.

Indiquez les caractéristiques de ce régime que vous présenterez aux élèves. Quand cela est possible, mettez ces caractéristiques en rapport avec un ou plusieurs document(s) du dossier documentaire.

2. Vous consacrez une séance ou une partie de séance à la collaboration.

Indiquez ce que vous voulez que les élèves apprennent.

Choisissez un ou deux document(s) du dossier documentaire puis détaillez l'exploitation pédagogique que vous en ferez, en précisant la compétence principale que vous souhaitez que les élèves développent.

### **Composante enseignement moral et civique (8 points)**

3. Vous enseignez en classe de CM2. Vous êtes témoin d'une situation similaire à celle présentée dans le document 8, et vous réagissez : quelle(s) valeur(s) et quelle(s) règle(s) rappelez-vous ? Quelle place donnez-vous à la parole des élèves ?

4. Dans un second temps, vous souhaitez travailler sur le respect d'autrui dans le cadre du traitement du programme d'enseignement moral et civique (EMC). Quelle séance d'EMC proposez-vous (résultats attendus, intitulé, différentes phases) ?

## Sommaire du dossier documentaire<sup>1</sup>

1. Extraits de : Programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3), *Bulletin officiel de l'éducation nationale*, n° 31, 30 juillet 2020.
2. Carte de la France après l'armistice de 1940.
3. Extraits de : Henry Rousso, *Le régime de Vichy*, PUF, éd. 2019.
4. Photographie de presse, agence Trampus, bureau de Vichy, sans date.
5. Eric Castel (1915-1997), affiche, 1943. Paris, Musée de l'Armée.
6. Photographie prise durant un discours de René Bousquet, secrétaire général à la Police, septembre 1942. Archives nationales, Département de l'action culturelle et éducative.
7. Photographie d'une rafle dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris à l'encontre des juifs (20 août 1941). Paris, Bibliothèque historique de la ville de Paris.
8. Théo Calmégane (1989- ), dessinateur, illustration pour un cahier d'éducation civique, Éditions Nathan, site de l'auteur.
9. Ministère de l'intérieur, définition de l'injure.
10. Extraits de : Programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3), *Bulletin officiel de l'éducation nationale*, n° 31, 30 juillet 2020.

---

<sup>1</sup> Les références précises sont fournies avec chaque document.

## Dossier documentaire

### Document 1

Extraits de : Programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3), *Bulletin officiel de l'éducation nationale*, n° 31, 30 juillet 2020.

### Histoire

En travaillant sur des faits historiques, les élèves apprennent d'abord à distinguer l'histoire de la fiction et commencent à comprendre que le passé est source d'interrogations.

Le projet de formation du cycle 3 ne vise pas une connaissance linéaire et exhaustive de l'histoire. Les moments historiques retenus ont pour objectif de mettre en place des repères historiques communs, élaborés progressivement et enrichis tout au long des cycles 3 et 4, qui permettent de comprendre que le monde d'aujourd'hui et la société contemporaine sont les héritiers de longs processus, de ruptures, de choix effectués par les femmes et les hommes du passé.

Si les élèves sont, dans un premier temps, confrontés aux traces concrètes de l'histoire et à leur sens, en lien avec leur environnement, ils sont peu à peu initiés à d'autres types de sources et à d'autres vestiges, qui parlent de mondes plus lointains dans le temps et l'espace. Ils comprennent que les récits de l'histoire sont constamment nourris et modifiés par de nouvelles découvertes archéologiques et scientifiques et des lectures renouvelées du passé.

[...]

Si le programme offre parfois des sujets d'étude précis, les professeurs veillent à permettre aux élèves d'élaborer des représentations globales des mondes explorés. L'étude de cartes historiques dans chaque séquence est un moyen de contextualiser les sujets d'étude. Tous les espaces parcourus doivent être situés dans le contexte du monde habité dans la période étudiée. Les professeurs s'attachent à montrer les dimensions synchronique ou diachronique des faits étudiés. Les élèves poursuivent ainsi la construction de leur perception de la longue durée.

[...]

Classe de CM2	
Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement
<b>Thème 3 - La France, des guerres mondiales à l'Union européenne</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Deux guerres mondiales au vingtième siècle.</li><li>- La construction européenne.</li></ul>	<p>À partir des traces de la Grande Guerre et de la Seconde Guerre mondiale dans l'environnement des élèves (lieux de mémoire et du souvenir, paysages montrant les reconstructions, dates de commémoration), on présente l'ampleur des deux conflits en les situant dans leurs contextes européen et mondial.</p> <p>On évoque la Résistance, la France combattante et la collaboration. On aborde le génocide des Juifs ainsi que les persécutions à l'encontre d'autres populations.</p> <p>L'élève découvre que des pays européens, autrefois en guerre les uns contre les autres, sont aujourd'hui rassemblés au sein de l'Union européenne.</p>

## Document 2

Carte de la France après l'armistice de 1940, établie d'après celle d'Yvain Roué et Philippe Grange-Ponte, 2001-2012, [La France après l'armistice de 1940](#)



© cartographie Réseau Canopé, 2016.

[Enseigner la Résistance \(reseau-canope.fr\)](#) consulté le 15/11/2022

### Document 3

Extraits de : Henry Rousso, *Le régime de Vichy*, PUF, « Que sais-je ? », éd. 2019, p. 120-123.

A-t-il [le régime de Vichy] été responsable d'une guerre civile ? Cette notion a-t-elle même une pertinence dans le cadre de la France de l'époque ? Certains historiens récusent la notion, arguant du faible nombre relatif des victimes dues aux affrontements internes ou encore de l'absence d'équilibre des forces entre deux camps bien délimités, au contraire de ce qui se passe en Grèce ou en Yougoslavie au sortir du conflit mondial. S'il y a bien eu un risque de guerre civile, notamment en 1943-1944, il aurait été finalement écarté faute de mobilisation suffisante de part et d'autre, à cause de l'attentisme de la majorité des Français, et parce que la transition politique s'est faite sans heurts, le Gouvernement provisoire\* s'emparant d'un pouvoir laissé vacant et contenant les ambitions des forces centrifuges comme les communistes.

Toutefois, hormis les arguments quantitatifs, on peut d'abord constater que la souveraineté française a été partagée entre deux autorités rivales, dans un rapport de force qui s'est inversé depuis le triomphe du pétainisme de juin 1940 jusqu'à la reconnaissance de la France libre comme puissance belligérante, et finalement victorieuse en 1944. Pétain et Vichy ont bénéficié, au début, d'une légitimité de fait auprès de l'opinion intérieure comme sur la scène internationale, mais ils ont dû céder progressivement le pas au général de Gaulle et à la Résistance. [...] Enfin, le choix de la collaboration par Vichy n'a pas seulement constitué une réponse à la défaite, mais la condition d'une transformation radicale de la société française, par la persuasion, par la contrainte et contre des ennemis intérieurs désignés à l'avance. Il y a d'ailleurs une forte corrélation entre la guerre civile et l'occupation étrangère, une situation générale dans toute l'Europe occupée avec des degrés variables : la guerre civile en France, même si elle a été limitée, s'inscrit autant dans les affrontements séculaires internes que dans la guerre totale opposant le fascisme et le nazisme, le communisme et la démocratie.

Pour autant, Vichy a-t-il été fasciste ? Si l'on adopte des critères stricts, la réponse est négative. La prise du pouvoir s'est faite par des élites en place et non par une mobilisation populaire canalisée par un parti unique. Faute de disposer d'une telle structure, Vichy s'est appuyé pour gouverner plutôt sur des corps traditionnels : l'administration, la police, la magistrature, l'armée, l'Église, le catholicisme antirépublicain exerçant une influence déterminante, au contraire des systèmes fascistes. Si l'Etat joue un rôle prépondérant, le dirigisme totalitaire n'est pas le seul mode de gouvernement. Vichy compte sur l'appui spontané et la mobilisation de la société civile dans des domaines comme la famille, la jeunesse, la culture. Enfin, Vichy n'a pas par définition d'ambition expansionniste, sinon le maintien de l'influence française dans les colonies.

D'un autre côté, Vichy gravite dans une configuration fasciste. Il véhicule une idéologie hostile aux Lumières, fondée sur une conception fermée de la communauté nationale. Il adopte lui aussi un langage « révolutionnaire » et cherche à mobiliser les masses derrière un chef charismatique. Il utilise lui aussi le potentiel des anciens combattants et la mémoire de la Grande Guerre – à cette différence près que la France est sortie victorieuse en 1918. Lui aussi pratique une violence d'Etat qui se traduit par des formes d'ingénierie sociale contre les éléments à exclure (juifs, étrangers, communistes).

Dès lors, il est moins essentiel de savoir si Vichy appartient stricto sensu à la catégorie des régimes fascistes que de retenir son adhésion à une Europe nazie, dont il a été un allié important sinon décisif. Si la France de Vichy offre un cas singulier dans l'Europe occupée, du moins jusqu'à l'invasion de la zone libre, il faut se garder d'en exagérer les traits : la collaboration avec les nazis, ou encore la thématique de la Révolution nationale se retrouvent

à l'échelle du continent. Quant à la nature du régime, elle peut se définir comme relevant d'une dictature charismatique qui emprunte à la fois au césarisme et au fascisme, à la tradition et la modernité de l'époque. [...]

En ce sens, Vichy s'inscrirait dans une certaine continuité avec la III<sup>e</sup> République, dont il prolonge quelques réalisations, y compris lorsqu'elles ont été initiées par le Front populaire : consolidation de l'État-providence ou de l'État-entrepreneur, politiques familiales, éducatives ou culturelles. Néanmoins, ce qui domine sans ambiguïté, c'est bien la rupture majeure avec la pratique et l'esprit républicains : pouvoir absolu de l'exécutif, absence de représentation élue, mise sous tutelle des pouvoirs locaux, conception exclusive et organiciste de la citoyenneté, suspension des libertés.

Quel héritage le régime a-t-il laissé ? Sur le plan des politiques publiques, plusieurs de ses réformes ont été entérinées à la Libération, même si elles ont été aménagées dans un cadre démocratique : le néocorporatisme industriel, l'organisation policière, les politiques sociales, qui s'insèrent peu ou prou dans un mouvement de longue durée des sociétés contemporaines. En revanche, il ne reste pas grand-chose de son projet « révolutionnaire ». Quant à l'impact du pétainisme originel, il a certes laissé des traces dans l'opinion, de même que l'héritage de Vichy a été revendiqué par une partie de l'extrême droite, au moins jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie. Mais c'est le gaullisme qui a refondé les bases de la droite française, l'héritage vichyste constituant plutôt un frein.

\* [Le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) est proclamé à Alger le 3 juin 1944. C'est un moment important de la reconstruction politique de la France, voulue par la Résistance extérieure et intérieure. La IV<sup>e</sup> République lui succède fin 1946.]

#### Document 4

Photographie de presse, agence Trampus\*, bureau de Vichy, 13 cm x 18 cm, sans date.



\* L'agence Trampus est l'une des agences qui assuraient l'essentiel des reportages de l'État français pendant l'Occupation. Ses biens ont été confiés à la SNEP (Société nationale des entreprises de presse) après la Libération.

[Fichier:Mère de famille et enfants - portrait Pétain.jpg — Wikipédia \(wikipedia.org\)](#) consulté le 15/11/2022

**Document 5**

Éric Castel (1915-1997), affiche, format rectangulaire (56 x 38), 1943. Paris, Musée de l'Armée.



© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais / Laurent Sully-Jaulmes.

[La collaboration par le travail - Histoire analysée en images et œuvres d'art | https://histoire-image.org/](https://histoire-image.org/) consulté le 15/11/2022

## Document 6

Photographie prise durant un discours de René Bousquet, secrétaire général à la Police, devant les élèves de l'école des Groupes mobiles de réserve (GMR) d'Aincourt, en septembre 1942, extraite de : Archives nationales, Département de l'action culturelle et éducative | Service éducatif, *La Répression durant la Seconde Guerre mondiale* (dossier pédagogique), Dossier n° 05 « Bousquet au service de l'Allemagne », décembre 2010, p. 23.

*Créés en 1941, les GMR sont fortement engagés dans la lutte contre la Résistance à partir de l'automne 1943.*



© Archives nationales.

Cote Archives nationales au moment de la parution du dossier : Album MI5 (Vichy), cotation provisoire.

[La répression durant la Seconde Guerre mondiale - dossier pédagogique \(fondationresistance.org\)](http://fondationresistance.org) consulté le 30/11/2022

### Document 7

Photographie d'une rafle dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris à l'encontre des juifs, contraints de monter dans un autobus les conduisant à Drancy (20 août 1941). Paris, Bibliothèque historique de la ville de Paris.



© BHVP / Roger-Viollet.

Référence : Laurent Joly, *La Rafle du Vel d'Hiv. Paris. Juillet 1942*, éditions Grasset & Fasquelle, 2022, 387 p., singulièrement cahier photo n° 7 et chapitre 7 « La rafle après la rafle », p. 219-248.

## Document 8

Théo Calmégane (1989- ), dessinateur, illustration pour un cahier d'éducation civique, Éditions Nathan, site de l'auteur.



© Théo Calmégane.

<https://theocalmejane.com/filter/publications/Cahier-EMC-college-Nathan> consulté le 19/11/2022

## Document 9

Ministère de l'intérieur, définition de l'injure.

L'injure est punie par la loi. L'injure peut être privée ou publique. Elle peut aussi avoir un caractère raciste, sexiste ou homophobe. Les sanctions pénales tiennent compte de ces différents éléments. L'injure publique relève d'une procédure spécifique qui permet de la réprimer tout en préservant la liberté d'expression.

[...]

Une injure est une parole, un écrit, une expression quelconque de la pensée adressés à une personne dans l'intention de la blesser ou de l'offenser.

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/injure> consulté le 19/11/2022

## Document 10

Extraits de : Programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3), *Bulletin officiel de l'éducation nationale*, n° 31, 30 juillet 2020.

### Enseignement moral et civique

[...]

Cycle 3

Respecter autrui

[...]

<b>Connaissances et compétences associées</b>	<b>Objets d'enseignement</b>
<p><b>Le respect d'autrui</b> Respecter autrui et accepter les différences. • Respect des différences. • Les préjugés et les stéréotypes. • L'intégrité de la personne. Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres. Manifester le respect des autres dans son langage et son attitude. [...] • Avoir conscience de sa responsabilité individuelle. Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres. • Savoir identifier les points d'accord et les points de désaccord. • Respecter le droit des autres à exprimer leur opinion. • Aborder la notion de tolérance.</p>	<p>Le respect des autres dans leur diversité : les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement, etc.). Le respect de la diversité des croyances et des convictions. Situations à aborder : racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, handicap, harcèlement. [...] Le respect par le langage : les règles de civilité et de la politesse. Le respect du corps, de l'environnement immédiat et plus lointain. Le respect des biens personnels et collectifs. Le respect de sa sécurité et de celle des autres par la conformité aux règles de prudence. [...] Identifier points d'accord et de désaccord dans le cadre de chaque discussion réglée.</p>

**Information aux candidats**

Les codes doivent être reportés sur les rubriques figurant en en-tête de chacune des copies que vous remettrez.

**Épreuve écrite d'application dans le domaine  
Histoire, géographie, enseignement moral et civique****Externe**

	Concours	Épreuve	Matière
<b>Public</b>	<b>EXT PU</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>
<b>Privé</b>	<b>EXT PR</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>

**Concours Externe - Spécial langue régionale**

	Concours	Épreuve	Matière
<b>Public</b>	<b>EXT LR PU</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>
<b>Privé</b>	<b>EXT LR PR</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>

**Troisième concours**

	Concours	Épreuve	Matière
<b>Public</b>	<b>3ème PU</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>
<b>Privé</b>	<b>3ème PR</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>

**Second concours interne**

	Concours	Épreuve	Matière
<b>Public</b>	<b>2INT PU</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>
<b>Privé</b>	<b>2INT PR</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>

**Concours interne - spécial langue régionale**

	Concours	Épreuve	Matière
<b>Public</b>	<b>2INT LR PU</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>
<b>Privé</b>	<b>2INT LR PR</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>

**SESSION 2023**

---

**CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES**

-----

Concours externe - Concours externe spécial langue régionale - Troisième concours  
Second concours interne - Concours interne spécial langue régionale

Troisième épreuve d'admissibilité

**Épreuve écrite d'application dans le domaine des Arts**  
(éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts)

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

**Durée : 3 heures**

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

**NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.**

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

## Épreuve écrite d'application

# ARTS

Épreuve notée sur 20 — Durée 3 h — Coefficient 1

**A – Composante histoire des arts – Cycle 3** et dossier documentaire (page 31 à page 33). 10 points.

**B – Composante éducation musicale – Cycle 3** et dossier documentaire (page 34 à page 37). 10 points.

## SUJET

**A** – En tirant parti des éléments fournis dans le dossier joint, vous effectuerez une analyse critique du support de séance proposé dans le document n°1.

Vous vous appuyerez sur les points de programme suivants :

**Identifier** : donner un avis argumenté sur ce que représente ou exprime une œuvre d'art.  
**Analyser** : dégager d'une œuvre d'art, par l'observation ou l'écoute, ses principales caractéristiques techniques et formelles.  
**Situer** : relier des caractéristiques d'une œuvre d'art à des usages ainsi qu'au contexte historique et culturel de sa création.

Votre analyse permettra d'éclairer le jury sur votre connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement de l'histoire des arts au cycle 3.

**B** – En tirant parti des éléments fournis dans le dossier joint, vous proposerez une fiche de préparation en vue d'une séance d'éducation musicale au cycle 3. Vous développerez, au choix, la séance 1 ou la séance 3 de la séquence dont la trame est exposée en document n° 2. Votre proposition devra être argumentée et vos choix seront justifiés.

Vous vous appuyerez sur les points de programme suivants :

- **Écouter, comparer et commenter**
- **Explorer, imaginer et créer**

Votre proposition permettra d'éclairer le jury sur votre connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement de l'éducation musicale au cycle 3.

# DOSSIER DOCUMENTAIRE

## A – Composante histoire des arts – Cycle 3

### Document n° 1 :

Support de séance à partir de l'œuvre de Sol LeWitt.

### Document n° 2 :

VIEAUX Christian. Histoire de l'Art / Histoire des Arts. *Bulletin Départemental* n° 103, novembre 2008  
- Inspection académique du Nord.

### Document n° 3 :

Rappel du programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3) – Histoire des arts. BOEN n°31 du 30 juillet 2020 (extraits).

## B – Composante éducation musicale – Cycle 3

### Document n° 1 :

MENDELSSOHN-BARTHOLDY Félix, *Concerto pour violon et orchestre en mi mineur op.69, 1<sup>er</sup> mouvement*. Source : Musique Prim', réseau CANOPÉ (extrait).

### Document n° 2 :

Séquence « Dialogue en musique ». Présentation de la séance n° 2. Pistes pour des supports et activités possibles en vue de l'élaboration, au choix, de la séance 1 ou de la séance 3.

### Document n° 3 :

*L'écoute : principes de mise en œuvre*, ressources d'accompagnement des enseignements en éducation musicale aux cycles 2 et 3, site [eduscol.education.fr](http://eduscol.education.fr) (extrait).

### Document n° 4 :

Rappel du programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3) - Éducation musicale. BOEN n°31 du 30 juillet 2020 (extraits).

## A – Composante histoire des arts – Cycle 3 – Dossier

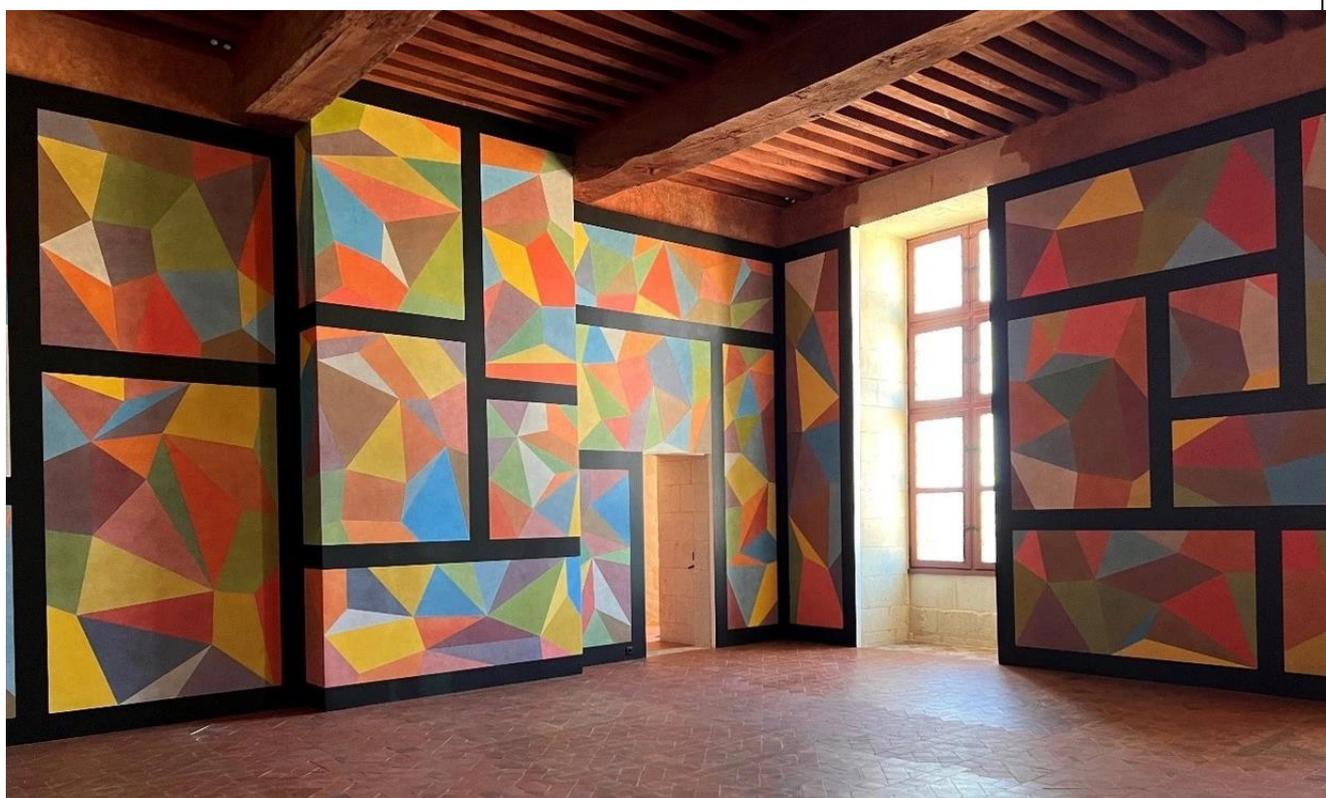
Document n° 1 : Support de séance à partir de l'œuvre de Sol LeWitt.

### Une œuvre contemporaine dans un espace patrimonial

#### Document 1 : présentation de l'œuvre sur le site du Château d'Oiron<sup>1</sup>

« La *Salle des figures géométriques*, entièrement couverte par les différentes combinaisons chromatiques, [...] suggère un univers régi par une logique mathématique cachée. Ce déploiement de formes et de couleurs semble pouvoir se prolonger à l'infini ; il n'est borné que par les limites de l'architecture : les murs. »

#### Document 2 : l'œuvre



Sol LeWitt, *Wall Drawing #752*, 1994, peinture murale, encre de couleurs sur placoplâtre, 167 m<sup>2</sup>, château d'Oiron, CNAP

#### Questions :

1. Quelle impression te laisse l'œuvre présentée ?
2. Qui l'a réalisée ?
3. On appelle cette salle « la salle des figures géométriques », à ton avis, pourquoi ?
4. Décris cette œuvre : quelles sont ses couleurs, ses formes, ses dimensions ?
5. Que représente-t-elle ?
6. À quelle activité géométrique simple cette œuvre te fait-elle penser ?
7. Dans quel lieu et comment l'œuvre est-elle installée ? Qu'en penses-tu ?
8. Quelles sont les différences et les similitudes entre les lignes de l'œuvre et celles de la salle où elle se trouve ?

<sup>1</sup> Source : <https://www.chateau-oiron.fr/Explorer/La-Collection-d-art-contemporain/Wall-Drawing-752-Sol-LeWitt>

« La création de l'enseignement obligatoire de l'histoire des arts vise à créer un *continuum* longtemps attendu qui porte sur des fondamentaux de la culture artistique de l'école au lycée.

Devant la diversité des genres, des périodes et des thèmes à aborder, [...] il est souhaitable que l'élève ne soit pas seul pour regrouper et hiérarchiser les contenus abordés.

La question de l'accès aux ressources artistiques et culturelles ne manquera pas d'être prégnante, tant sur le plan des approches ou des méthodes à comparer, pour bâtir des progressions et des séquences fructueuses pour les élèves, que sur celui des supports disponibles pour les professeurs. [...] De même, la qualité des supports à partir desquels les élèves seront conduits à exercer l'observation et l'analyse du plus grand nombre de faits artistiques et culturels est fondamentale. Il s'agit là de l'intégrité des œuvres, de la sincérité des contenus et de l'exactitude des raisonnements à faire produire.

[...]

Également, l'accès avec les élèves aux lieux de culture et de conservation du patrimoine culturel et artistique devrait constituer une donnée importante de l'effort à consentir pour une éducation vivante à l'histoire des arts. »

**Document n° 3** : Rappel du programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3) – Histoire des arts. BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 (extraits).

L'enseignement pluridisciplinaire et transversal de l'histoire des arts structure la culture artistique de l'élève par l'acquisition de repères issus des œuvres et courants artistiques divers et majeurs du passé et du présent et par l'apport de méthodes pour les situer dans l'espace et dans le temps, les interpréter et les mettre en relation. Il contribue au développement d'un regard sensible, instruit et réfléchi sur les œuvres.

[...]

Les objectifs généraux de cet enseignement pour la formation des élèves peuvent être regroupés en trois grands champs :

- des objectifs d'ordre esthétique, relevant d'une éducation de la sensibilité et qui passent par la fréquentation des œuvres dans des lieux artistiques et patrimoniaux ;
- des objectifs d'ordre méthodologique, qui relèvent de la compréhension de l'œuvre d'art, de sa technique et de son langage formel et symbolique ;
- des objectifs de connaissance destinés à donner à l'élève les repères qui construiront son autonomie d'amateur éclairé.

### **COMPÉTENCES TRAVAILLÉES :**

**Identifier** : donner un avis argumenté sur ce que représente ou exprime une œuvre d'art.

**Analyser** : dégager d'une œuvre d'art, par l'observation ou l'écoute, ses principales caractéristiques techniques et formelles.

**Situer** : relier des caractéristiques d'une œuvre d'art à des usages ainsi qu'au contexte historique et culturel de sa création

## **B – Composante éducation musicale – Cycle 3 – Dossier**

**Document n° 1** : MENDELSSOHN-BARTHOLDY Félix, *Concerto pour violon et orchestre en mi mineur op.69, 1<sup>er</sup> mouvement*. Source : Musique Prim', réseau CANOPÉ (extrait).

Minutage de l'extrait : 0'04 à 1'40.

Organisation de l'extrait :

- Exposition du thème 1 : violon soliste, orchestre en retrait.
- Interlude de virtuosité du soliste : présence de plus en plus importante de l'orchestre qui ponctue et soutient le violon.
- Réexposition du thème 1 : orchestre

**Document n° 2** : Séquence « Dialogue en musique ». Présentation de la séance n° 2. Pistes pour des supports et activités possibles en vue de l'élaboration, au choix, de la séance 1 ou de la séance 3.

**Séquence** : Dialogue en musique

**Objectif** : amener l'élève à percevoir et pratiquer des situations de dialogue musical

**Compétence** : repérer et nommer une organisation simple dans un extrait musical

### Séance 1

### Séance 2

- **Objectif de la séance** : amener l'élève à percevoir l'organisation de l'extrait musical en repérant les rôles respectifs du soliste et de l'orchestre.
- **Tâches de l'élève** : écouter le début du concerto de Mendelssohn ( de 0'04 à 1'40) et coder les interventions du soliste, de l'orchestre et du dialogue soliste/orchestre.
- **Outils de l'enseignant** : enregistrement de l'œuvre de Mendelssohn.
- **Outils des élèves** : étiquettes représentant un violon soliste et un orchestre discret (1), un violon et un orchestre ensemble (2), un orchestre seul (3).

N°1



N°2



N°3



- **Démarche** : associer la perception auditive à la manipulation d'étiquettes et à la traduction visuelle de l'organisation de l'extrait musical.

### Séance 3

### ***Pistes pour des supports et activités possibles***

- Utiliser vidéo, poster, enregistrement audio...
- Inviter un violoniste (parent, musicien...)
- Assister à un concert à destination scolaire
- Comparer avec d'autres œuvres
- Utiliser des corps sonores
- Interpréter des chansons à répondre
- Explorer des codages
- Etc.

**Document n° 3 : L'écoute : principes de mise en œuvre**, ressources d'accompagnement des enseignements en éducation musicale aux cycles 2 et 3, site eduscol.education.fr (extrait).

**Une interaction constante entre perception et production** : toute démarche d'écoute nécessite de mettre l'élève en situation d'expérimenter par la pratique les différentes composantes musicales repérées. Pour ce faire, l'enseignant propose des situations de production sous différentes formes, qu'elles soient vocales, corporelles, instrumentales, graphiques. Par exemple :

- les réactions ou les sollicitations du corps qui se traduisent par des gestes ou des déplacements sont un moyen pour l'élève de vivre un rythme, un phrasé, une nuance. L'enseignant s'en saisit pour construire avec l'ensemble de la classe une analyse sensible de l'œuvre ;
- la reproduction avec la voix, les percussions corporelles ou un petit *instrumentarium* permet d'ancrer par la sensation quelques éléments mélodiques ou rythmiques simples, de se les approprier et d'en jouer ;
- la représentation graphique est aussi un moyen de traduire visuellement l'organisation des sons dans l'espace et dans le temps. Il s'agit de premiers codages (musicogrammes) qui serviront à jouer et/ou à inventer.

**Document n° 4** : Rappel du programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3) - Éducation musicale. BOEN n°31 du 30 juillet 2020 (extraits).

**Écouter, comparer et commenter**

- Repérer et nommer une organisation simple dans un extrait musical : répétition d'une mélodie, d'un motif rythmique, d'un thème, d'une partie caractéristique, etc.

**Explorer, imaginer et créer**

- Imaginer des représentations graphiques pour organiser une succession de sons et d'événements sonores.
- Inventer une organisation simple [...] et l'interpréter

**Information aux candidats**

Les codes doivent être reportés sur les rubriques figurant en en-tête de chacune des copies que vous remettrez.

**Épreuve écrite d'application en Arts****Externe**

	Concours	Épreuve	Matière
<b>Public</b>	<b>EXT PU</b>	<b>103C</b>	<b>1620</b>
<b>Privé</b>	<b>EXT PR</b>	<b>103C</b>	<b>1620</b>

**Concours Externe - Spécial langue régionale**

	Concours	Épreuve	Matière
<b>Public</b>	<b>EXT LR PU</b>	<b>103C</b>	<b>1620</b>
<b>Privé</b>	<b>EXT LR PR</b>	<b>103C</b>	<b>1620</b>

**Troisième concours**

	Concours	Épreuve	Matière
<b>Public</b>	<b>3ème PU</b>	<b>103C</b>	<b>1620</b>
<b>Privé</b>	<b>3ème PR</b>	<b>103C</b>	<b>1620</b>

**Second concours interne**

	Concours	Épreuve	Matière
<b>Public</b>	<b>2INT PU</b>	<b>103C</b>	<b>1620</b>
<b>Privé</b>	<b>2INT PR</b>	<b>103C</b>	<b>1620</b>

**Concours interne - spécial langue régionale**

	Concours	Épreuve	Matière
<b>Public</b>	<b>2INT LR PU</b>	<b>103C</b>	<b>1620</b>
<b>Privé</b>	<b>2INT LR PR</b>	<b>103C</b>	<b>1620</b>



